



TRAVAUX TERMINES !

Profitez des dernières parcelles viabilisées disponibles sur ce beau lotissement , constructibilité immédiate.

A proximité de l'A75, Paulhan est une petite commune viticole dynamique situé dans la plaine de la vallée de l'hérault, à mi chemin entre Montpellier et Béziers.

C'est dans ce beau village que se trouve notre projet "le clos des vigneron" ou nous vous proposons un choix de 18 parcelles viabilisés sur terrain plat vous permettant de bénéficier d'un cadre de vie idéal.

LES POINTS FORTS DU PROGRAMME

- ★ Terrain plat dans quartier résidentiel
- ★ 5 minutes de l'A75
- ★ Toutes les commodités disponibles à 5 minutes

Plan de COMPOSITION

Edition du 17/06/2024 17:43:04



Grille de PRIX

Lot	Surface	SDP	CES	Prix Grille
7 - Réserve	206 m ²	110 m ²	0,0 m ²	7 - Réserve
13 - Optionné	300 m ²	130 m ²	0,0 m ²	104 900,00€
16 - Réserve	300 m ²	130 m ²	0,0 m ²	16 - Réserve

INFORMATION COMMERCIALE

Le lot 11 est grevé d'une servitude de passage du réseau d'eaux usées
Les lots 1 à 6 sont grevés d'une servitude de passage du réseau BRL : plantations interdites et clôture amovible obligatoire en fond de lot
Permis de construire soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France
Fondations particulières sur les lots 6 à 9 en raison de la démolition de la cave
Une dalle de présentation des ordures ménagères sera réalisée au droit du lot 10
Hectare réalise les clôtures donnant sur la voirie par un mur enduit blanc cassé d'1,20 m de hauteur + couvertine
Hectare réalise la clôture du lot 1 donnant sur la rue Joséphine Boyer et sur la voirie en partie par un mur en pierres sèches d'1,20 m de hauteur + couvertine
Places de stationnements à charge acquéreur en béton balayé ou revêtement perméable sauf graviers

FRAIS À LA CHARGE DU CLIENT

Les frais de notaire
Frais de géomètre : 650 € TTC
Les frais d'architecte coordinateur à la charge de l'aménageur
Caution conformité construction : 500 €
Caution dégradation équipements communs : 800 €
Redevance d'archéologie préventive : 0.40 %
PFAC : 3 000 €
Part départementale de la taxe d'aménagement : 2.5%
Part communale de la taxe d'aménagement : 5%
Forfait impôt foncier : 100 €
Constitution ASL : 150 €

INTERLOCUTEURS DU PROGRAMME

Notaire de l'opération

CAROLINE PLA-CHEVALIER ET HUGUES JUZON, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOT

4 RUE DE LA CONFISERIE - 34150 ANIANE France

Géomètre

DGEMA SELAS DE GEOMETRES EXPERTS

1 RUE ALBERT COHEN - 13016 MARSEILLE 16 France

A PROXIMITE

Centre, Bourg

Commerces alimentaires

Education - Collège